

RAPPORT
AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS

RAPPORT 21/50/03/VDV

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions d'équipement à diverses associations - 2ème répartition 2021.
21-37005-DASA**

Monsieur le Maire soumet au Conseil d'Arrondissements le rapport suivant :

De nombreuses associations ont sollicité une aide de la Ville pour réaliser des projets de travaux ou d'acquisition de matériels.

Les dossiers présentés par ces associations ont été instruits en tenant compte, d'une part, de leur situation financière et, d'autre part, du caractère culturel et social des projets pouvant justifier une subvention d'équipement de la Ville.

Ainsi, il est proposé d'attribuer sur la base des projets présentés par les associations des subventions d'équipement pour un montant total de 38 800 Euros (trente-huit mille huit cents Euros).

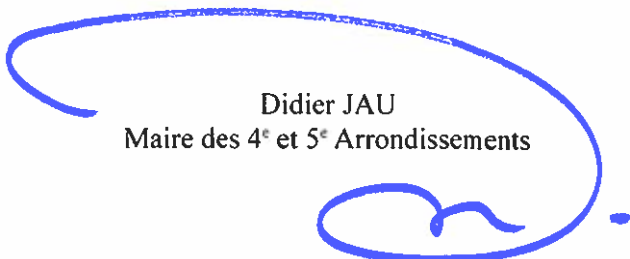
C'est pourquoi nous proposons au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération suivante :

LE CONSEIL DES 4e et 5e ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
VU LA LOI N° 82-1169 du 31 DECEMBRE 1982
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS
DELIBERE

ARTICLE 1 Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme, Mission Action Sociale et Solidarités, année 2021, pour l'attribution de subventions d'équipement notamment à l'association suivante :

ASSOCIATION	ADRESSE	MONTANT	OBJET DE LA DEMANDE
THEATRE DE LA GRANDE OURSE	61, AVENUE DES CHARTREUX 13004 MARSEILLE	2 000 €	ACCESSOIRES ET COSTUMES

Didier JAU
Maire des 4^e et 5^e Arrondissements



RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL

DIRECTION GENERALE ADJOINTE EDUCATION ENFANCE SOCIAL - DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'ANIMATION - SERVICE DE L'ANIMATION ET DES EQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions d'équipement à diverses associations - 2ème répartition 2021.

21-37005-DASA

- 0 -

Monsieur le Maire, sur la proposition de Monsieur l'Adjoint en charge du lien social, de la vie associative, des centres sociaux, du bel âge et de l'animation urbaine, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant :

De nombreuses associations ont sollicité une aide de la Ville pour réaliser des projets de travaux ou d'acquisition de matériels.

Les dossiers présentés par ces associations ont été instruits en tenant compte, d'une part, de leur situation financière et, d'autre part, du caractère culturel et social des projets pouvant justifier une subvention d'équipement de la Ville.

Ainsi, il est proposé d'attribuer sur la base des projets présentés par les associations des subventions d'équipement pour un montant total de 38 800 Euros (trente-huit mille huit cents Euros).

Sont annexés à ce rapport, les conventions et les avenants de toutes les associations subventionnées.

Ces subventions sont attribuées de façon conditionnelle sous réserve de vérification des pièces administratives, financières, comptables et fiscales demandées par les services municipaux.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil Municipal de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE MARSEILLE
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

DELIBERE

ARTICLE 1

Est approuvée l'affectation de l'autorisation de programme, Mission Action Sociale et Solidarités, année 2021 à hauteur de 38 800 Euros (trente-huit mille huit cents Euros) pour l'attribution de subventions d'équipement aux associations suivantes :

Tiers	Association	Adresse complète	Avenant	EX	Montant	Objet de la Demande
042318	Compagnie de l'Enelle	Cité des Associations 93, la Canebière Boîte 369 13001 Marseille		EX017866	4 000 Euros	Achat de matériels sons, lumières et vidéos
115355	Association La Paix	1, rue Mission de France 13001 Marseille		EX018171	1 500 Euros	Travaux d'électricité et diagnostic du réseau internet
008262	Contact Club	1, rue des Carmelins BP 47071 13002 Marseille	Avenant n°1 à la convention n°21/80582 du 21 mai 2021	EX018060	500 Euros	2 ordinateurs portables avec station d'accueil et écran affichage spécifique, 1 unité centrale
019088	Le Théâtre de la Grande Ourse	61, avenue des Chartreux 13004 Marseille	Avenant n°1 à la convention n°21/80585 du 21 mai 2021	EX016921	2 000 Euros	Décors, accessoires et costumes
011067	Centre Socio Culturel d'Endoume	285, rue d'Endoume 13007 Marseille	Avenant n°1 à la convention n°21/80587 du 21 mai 2021	EX017308	1 000 Euros	Remise en état du jardin et de la ludothèque et étanchéité de l'accueil
005368	Association Soliane	C/o Madame MAURO Véronique 44 boulevard Rabatau 13008 Marseille	Avenant n°1 à la convention n°21/80588 du 21 mai 2021	EX017990	1 000 Euros	Achat de matériel dans le cadre de la mise aux normes RGPD
010628	Centre Social Mer et Colline	16, boulevard de la Verrerie HLM Grotte Roland 13008 Marseille	Avenant n°1 à la convention n°21/80589 du 21 mai 2021	EX018040	500 Euros	2 ordinateurs portables, 3 disques durs externes et un rétroprojecteur
152682	Association Equi S'Envol	6 traverse du Puits 13009 Marseille	Avenant n°1 à la convention n°21/80590 du 21 mai 2021	EX016878	500 Euros	1 montoir équilibre manuel
011591	Association des Équipements Collectifs les Escourtines	15, traverse de la Solitude 13011 Marseille		EX017371	2 000 Euros	Achat de matériels : armoires et sièges

042013	Compagnie Après La Pluie	1, route des Camoins 13011 Marseille		EX018167	2 500 Euros	1 Imac avec clavier et souris
011577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC)	Avenue Roger Salzmann Villa Emma 13012 Marseille		EX018070	3 000 Euros	Achat de meubliers et de matériels informatiques
011577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC) pour le CS Les Lierres	Avenue Roger Salzmann Villa Emma 13012 Marseille		EX018268	4 500 Euros	Achat de matériels de bureau
011577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaître (AFAC) pour le CS les Lierres	Avenue Roger Salzmann Villa Emma 13012 Marseille		EX018282	2 000 Euros	3 ordi portables 1 tablette 1 écran manuel 1 vidéo projecteur
004453	Centre de Culture Ouvrière pour le CS Bernard Dubois	Le Nautille 29, avenue de Frais Vallon 13013 Marseille		EX018141	2 800 Euros	Aménagement de l'accueil et des salles polyvalentes
004453	Centre de Culture Ouvrière pour le CS La Bricarde	Le Nautille 29 avenue de Frais Vallon 13013 Marseille		EX018179	1 500 Euros	Aménagement de l'espace jeune
012049	Colinéo	17, avenue Paul Dalbret Maison de Quartier Château-Gombert 13013 Marseille	Avenant n°1 à la convention n°21/80592 du 21 mai 2021	EX017644	500 Euros	5 unités centrales, 1 ordinateur portable, 5 souris, 5 claviers
013256	Association des Équipements Collectifs de la Castellane	216, boulevard Henri Barnier 13015 Marseille		EX017672	2 000 Euros	Acquisition de matériel petite enfance et sportif
035895	Association Bétel France	24, chemin de la Bigotte 13015 Marseille		EX018123	2 000 Euros	Mise en conformité d'un logement

En cours de création	Les Perles de l'Oasis	7, rue des Frégates - Les Gabians 13015 Marseille		EX018130	2 000 Euros	1 ordi portable, 1 imprimante, 1 logiciel, 90 chaises pliables et 12 tables pliantes
En cours de création	Les Femmes du Plan d'Aou en Action	Résidence Les Petrels - Bt 6 15 rue Jorgi Reboul 13015 Marseille		EX018136	2 000 Euros	1 barbecue, 1 micro onde, 1 cafetière, 1 réfrigérateur, 1 congélateur, 2 ordi portables, 1 imprimante, 4 tables pliantes, 12 chaises pliantes
075531	Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais	Les Tuileries 18, boulevard Gambetta 13400 Aubagne		EX017958	1 000 Euros	4 ordinateurs portables et 6 tablettes numériques
Total					38 800 Euros	

ARTICLE 2 Sont approuvés les conventions et les avenants ci-annexés.

Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer ces conventions et ces avenants.

ARTICLE 3 Ces subventions seront versées après production par les bénéficiaires des factures acquittées relatives à l'opération subventionnée.

ARTICLE 4 La dépense totale s'élève à 38 800 Euros (trente-huit mille huit cents Euros). Elle sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2021 et suivants.

Vu et présenté pour son enrôlement
à une séance du Conseil Municipal
MONSIEUR L'ADJOINT EN CHARGE DU LIEN
SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE, DES
CENTRES SOCIAUX, DU BEL ÂGE ET DE
L'ANIMATION URBAINE
Signé : Ahmed HEDDADI

AVENANT N°1 A LA CONVENTION N° 21/80585**ENTRE**

La Ville de Marseille, représentée par son Maire, Monsieur Benoît PAYAN, ou Monsieur Ahmed HEDDADI, Adjoint au Maire en charge du Lien Social, de la Vie Associative, des Centres Sociaux, du Bel Age et de l'Animation Urbaine, autorisés par la délibération du Conseil Municipal en date juillet 2021 N°

d'une part,

ET

L'association « LE THEATRE DE LA GRANDE OURSE », représentée par Monsieur Valentin FESQUET

d'autre part,

Il a été convenu de modifier comme suit la convention N°21/80585

ARTICLE 1 :

Une subvention complémentaire de 2 000 Euros (deux mille Euros) est attribuée à l'association « LE THEATRE DE LA GRANDE OURSE » ce qui porte le total pour l'exercice 2021, à 4 000 Euros (quatre mille Euros).

ARTICLE 2 :

Le reste de la convention n° 21/80585 est inchangé.

Fait à Marseille le

Le Président de l'association
« LE THEATRE DE LA GRANDE
OURSE »

L'Adjoint au Maire en charge du Lien Social, de
la Vie Associative, des Centres Sociaux, du Bel
Age et de l'Animation Urbaine

Valentin FESQUET

Ahmed HEDDADI